



Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

« LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE »

Projet de vie de la M.C.A.E. de OHEY

Place Roi Baudouin, 79

5350 OHEY

085/61.26.55

Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la MCAE « La petite maison dans la prairie ». Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ; il est le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de notre volonté d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.

QUI SOMMES NOUS ?

La MCAE « La petite maison dans la prairie » est une maison d'accueil de l'enfance de l'intercommunale IMAJE, agréée par l'ONE pour une capacité de 18 places.

Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.

La structure est divisée en 2 sections.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle. L'équipe veille à l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques et ce, dans le respect de leur différence.

Les enfants sont accueillis par une équipe de cinq puéricultrices diplômées dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe.

La personne chargée de l'intendance réceptionne les repas (livrés par une firme extérieure) et les prépare ; elle assure également le nettoyage des locaux.

Le travailleur médico-social du service IMAJE (TMS) est essentiellement chargé de la gestion d'équipe et des tâches administratives ; il est disponible et à l'écoute des parents.

NOTRE OBJECTIF

Notre objectif est d'offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui nous sont confiés en termes, de bien-être et de développement et de soins.

Cela signifie que:

- Nous veillons à offrir un environnement familial et sécurisant à chacun ;
- Nous sommes attentifs au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun des enfants ;
- Nous respectons les rythmes de chacun ;
- Nous permettons à l'enfant de s'exprimer et lui laissons la liberté d'interagir avec les autres enfants du groupe ;
- Nous encourageons le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des « bébés » et des « grands », en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, modules, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités diversifiées et ce, en toute sécurité.

Au sein de la crèche, le principe qui fonde le travail des puéricultrices est LA CONTINUITÉ dans les actes posés. La continuité des actes posés se traduit à travers l'accompagnement d'une même puéricultrice à l'égard d'un enfant par jour: c'est la puéricultrice qui aura changé l'enfant et donné son repas qui l'accompagnera au lit et qui, idéalement, ira le lever de la sieste. Les puéricultrices sont particulièrement vigilantes au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil, des repas qu'au niveau des différents autres besoins. L'équipe travaille avec une permanence dans les sections grands et bébés.

Au sein de la section des « grands », le principe qui fonde le travail des puéricultrices est le DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE chez l'enfant. L'apprentissage de la cuillère au moment des repas, la gestion du doudou, la possibilité qui leur est laissée de gérer leurs interactions sont autant d'initiatives qui vont dans le sens du développement de leur autonomie.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements, ...

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et d'une journée pédagogique (ainsi que deux après-midi) par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le travailleur médico-social de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

Il est également possible aux parents de prendre contact avec la Direction d'IMAJE : Mesdames C. GEORGERY et S. COURTOY

Rue Albert 1er, 9 à 5380 FERNELMONT

081/40.91.66



UN ACCUEIL PERSONNALISE

Quelque soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare. Lors de la réservation, un contact préalable avec l'A.S. permet l'organisation d'une visite de la crèche et la fixation d'un rendez-vous pour la constitution du dossier de l'enfant. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés avec les parents), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions ainsi que de parcourir le « Règlement d'Ordre Intérieur » et le présent « Projet de Vie », documents structurant la relation entre les parents et la crèche.

La familiarisation est importante car la familiarisation de l'enfant est un processus qui lui permet de prendre contact progressivement avec son nouvel environnement et qui permet à ses parents de livrer leurs questions, attentes et craintes. Cela permet également aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, découvrir ses

habitudes, ses rythmes, ... Et donc, elle est le lieu où se construit la relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.

Cette période s'étale en général sur trois jours mais, dans le cas où un enfant et/ou le parent semble avoir besoin d'un peu plus de temps pour se familiariser, cette période peut être adaptée suivant la demande des parents ou l'observation des puéricultrices.

Lors de la première journée de familiarisation, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec les puéricultrices concernant les habitudes de l'enfant, et ce à l'aide de la brochure « A mon rythme ».

Lors de la deuxième journée, l'enfant reste une heure avec son parent et une heure seul.

Cette deuxième journée est marquée par la séparation. Les puéricultrices restent particulièrement attentives à l'enfant, prennent le temps de l'observer et de le rassurer. Lors de la troisième journée, l'enfant reste seul une demi-journée durant laquelle il prend un repas à la MCAE.

Une période de familiarisation sera également envisagée lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.

De même, le moment de passage d'une section à l'autre (cf. point suivant) se prépare progressivement. L'adaptation se fait avec la puéricultrice permanente dans la section.

DEUX SECTIONS

La crèche est organisée en 2 sections : la section des « bébés » (jusque +/- 17 mois) et la section des « grands ». Ce passage d'une section à l'autre se fait en fonction du niveau de développement et des observations de l'équipe.

Toutefois, l'équipe veille avant tout à respecter l'évolution générale de chaque enfant, son développement psychomoteur (capacité de marcher), en parle avec le parent lorsque le passage est envisagé et organise celui-ci progressivement. Cette organisation en deux sections vise à rencontrer les besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants.

Les locaux sont aménagés de manière à favoriser la liberté de mouvements et le respect du rythme de chacun.

La section des « bébés »



Pour les « tous petits », le module en hauteur offre un espace doux et sécurisé. Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur ; un enfant n'est pas mis en position assise s'il ne l'a pas encore acquise.

Les jeux et la diffusion de musiques de manière ponctuelle (au moment de l'accueil et du retour), permettent le développement sensoriel ; les tapis de sol, les coussins, les éléments de psychomotricité, les panneaux d'éveil permettent aux enfants de découvrir leur environnement et de l'occuper.

La section des « grands »



Cette section dispose de plusieurs espaces:

- La pièce de vie comprend : un « espace doux » avec tapis et coussins, des panneaux sensoriels, un espace « symbolique » (dînette et déguisement), et un espace « retrait » (cachette derrière la porte). Les enfants mangent et dorment également dans la section ;
- Un espace psychomoteur (le module) (toujours sous la surveillance des puéricultrices).



Différents jeux sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée dans ces deux espaces. Les enfants mangent et dorment également dans la section.

Dans la matinée, le groupe des grands est séparé afin de favoriser le calme et la sérénité :

- Un espace symbolique : dînette, déguisement ;
- Un espace retrait : cachette derrière la porte.

BIEN-ÊTRE DE MON ENFANT A LA CRECHE

Concernant le lit, il est proposé aux parents de fournir tout objet permettant de rappeler la maison.

L'enfant vient avec son (ses) **doudou(s)** et sa tétine ; ceux-ci sont à sa disposition, particulièrement les doudous, que les enfants peuvent prendre ou déposer à leur guise.

Tout ce qui peut contribuer à la **sécurité affective** de votre enfant est, bien entendu, bienvenu, tel que l'album photos de la famille. Ces photos alimentent quotidiennement les échanges entre les puéricultrices et les enfants.

Enfin, un cahier de vie est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, moments clés. Ce cahier est mis à disposition des parents pour qu'ils puissent en prendre connaissance et y écrire s'ils le souhaitent.

A la fin du séjour, nous veillons à expliquer le départ à l'enfant et au reste du groupe.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent apporter un goûter.

Instaurer le cahier de vie à la crèche, fait d'observations, d'anecdotes, de photos, il retrace le séjour de l'enfant à la crèche. Il est rendu ponctuellement aux parents, notamment en fin de séjour.

COMMENT SE DERoule UNE JOURNEE A LA CRECHE ?

Même si chaque journée en crèche est différente, celles-ci sont rythmées de moments précis et de rituels qui sont autant des repères temporels rassurants pour l'enfant.

7h00: ouverture de la MCAE

L'accueil du matin:

Tous les enfants sont accueillis dans la section des « grands ».

C'est un moment d'attention porté à l'enfant et de communication avec les parents ; la puéricultrice s'informe sur l'enfant (santé, heure du repas, déroulement de la nuit ou des jours précédents) et demande aux parents s'il n'y a rien de particulier le concernant. Les informations transmises par les parents sont notées dans un agenda et sur la feuille journalière, permettant ainsi au reste de l'équipe d'y avoir accès. Le petit déjeuner et le premier biberon de la journée sont pris à la maison car l'équipe pense que c'est un moment privilégié entre les parents et l'enfant avant de commencer la journée.

8h00: séparation des sections

Vers 7h30, les « plus petits » rejoignent leur section, environnement familier pour une journée de jeux et de découverte

9h30: distribution de la collation chez les « grands ». Une collation est distribuée aux enfants de la section des « grands » ; elle se compose de soupe.

Tout au long de la journée ... Place aux jeux, à la découverte et... aux échanges !

Les changes et les soins:

Dès l'arrivée des enfants, les parents mettent leur enfant pieds nus (pour le développement du sens tactile, la musculation des chevilles ainsi que la découverte du corps). Pour les « grands », des chaussons leurs sont fournies pour l'hiver.

Outre les changes, des soins divers (lavage des mains et de la bouche, administration de médicaments sur prescription médicale) sont réalisés par les puéricultrices.



L'apprentissage de la propreté se fait en collaboration avec les parents. L'enfant doit avoir atteint un niveau de maturité neuromusculaire, intellectuel et affectif suffisant.

Il doit se sentir prêt et en manifester l'envie ; des petits pots sont mis à sa disposition.

Les moments de changes et de soins permettent de développer une relation privilégiée avec l'enfant ; la puéricultrice lui parle, échange des sourires, est à son écoute, reste attentive à ses besoins.

Pour une question d'hygiène, nous demandons aux parents d'enfiler les sur chaussures mis à leur disposition pour entrer dans les sections.

Les jeux:

En dehors des moments de soins, les puéricultrices sont assises à niveau des enfants, de manière à observer le bon déroulement des activités tout en interagissant avec chacun lorsqu'il le demande.

- ***Espace intérieur dans la section des « bébés »***

Plusieurs types de jeux sont proposés aux petits en fonction de leur développement psychomoteur.

La découverte de leur environnement occupe une bonne part de leur journée. Plusieurs espaces sont disposés dans la section: espace doux, miroirs, parc en hauteur, éléments de psychomotricité, espace sensoriel (pâte, plume, ...), contenant/contenus différents stimulant le développement sensoriel, ...

- ***Espace intérieur dans la section des « grands »***

Plusieurs types de jeux sont proposés (voitures, cubes, jeux d'imitation, poupées, déguisement...) et, ceux-ci, sont permanents dans la section mais sont aussi proposés en fonction de la demande des enfants et de leur intérêt ou perte d'intérêt. Les histoires et les chansons font partie du quotidien de la crèche.

Les activités proposées dépendent du niveau de développement psychomoteur de l'enfant ; les puéricultrices sont attentives à celui-ci.

- **Espace extérieur**

La crèche dispose d'une cour et d'un jardin utilisés par les deux sections. C'est l'occasion de sortir (avec chapeaux et crème solaire) s'amuser avec les jeux d'extérieur tels que vélos, maisonnette, ballons, tracteurs, ...

Dès que le temps le permet, l'équipe va dehors avec les enfants.



- **Découvertes**

Des activités créatives (peinture, dessin) courtes et libres sont proposées. Nous diffusons également de la musique (classique, enfantine, contemporaine, ...) pour susciter la découverte sonore

Les dîners en crèche comprennent des repas mixés et des repas en morceaux en fonction du niveau de développement de l'enfant. Ces repas sont préparés et livrés par une firme spécialisée (TCO). Les menus sont affichés dans le hall. Conformément aux règles de l'A.F.S.C.A. concernant la préparation des repas, l'équipe ne peut en aucun cas faire sortir ni entrer des aliments.

L'équipe privilégie l'eau (pas de boissons sucrées, édulcorées ou de sirop). Pour les bébés, il sera demandé aux parents de fournir les biberons pour la journée avec l'eau en bouteille de votre choix si vous ne souhaitez pas l'eau du robinet.

- ***Pour la section des « bébés »***

Les puéricultrices respectent le rythme de chacun.

Le contenu du repas est fonction du développement de l'enfant.

Pour les nourrissons, le biberon est donné dans les bras, il est préparé en crèche par nos soins. Les parents fournissent les biberons ainsi que le lait en poudre dans une boîte fermée qui restera en structure. Lorsque la maman souhaite allaiter en crèche, un espace est mis à sa disposition. Dans le cas où cela ne serait pas envisageable, il est conseillé qu'elle apporte ses biberons de lait maternel dans des sacs isothermes (date indiquée et congelés).

Pour les repas mixés, les enfants sont installés dans un relax (tant que la position assise n'est pas acquise), dans les bras ou dans une petite chaise, chacun à leur tour, en fonction de leur rythme et de leur besoin ; pendant que chacune des puéricultrices s'occupe de donner un repas, les autres enfants continuent à jouer.

Il est nécessaire que les parents informent les puéricultrices des étapes passées par leur enfant afin de favoriser une continuité entre la maison et la crèche.

Par exemple, le passage du mixé (« en purée ») aux morceaux doit avoir débuté à la maison avant d'être introduit en crèche.

Les régimes alimentaires justifiés par un certificat médical seront respectés mais les aliments de régime doivent être fournis par les parents qui signent une décharge.

- ***Pour la section des « grands »***

Le repas est pris collectivement, aux environs de 11 heures, dans la pièce de vie aménagée pour le dîner.

Les enfants sont au préalable changés. Chacun a sa place à table (c'est un repère pour eux) et sont répartis par petits groupes. Les plus petits sont installés sur des petites chaises disposées sur le sol afin d'être à la même hauteur que leurs copains.

Les puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits.

Les repas sont toujours composés de viande, féculents et légumes suivis d'un dessert.

Lorsqu'un enfant ne souhaite pas manger, il est encouragé à goûter le plat présenté. Toutefois, les puéricultrices ne forcent jamais les enfants à manger.

De l'eau est donnée aux enfants dans des gobelets, bec verseurs ou biberons adaptés à l'enfant.

Après le repas, la pièce de vie est nettoyée avant que ne soient installés les hamacs pour la sieste.

12h00: le dodo

- ***Pour la section des « bébés »***

Il y a trois dortoirs pour les « bébés » :

Chacun dispose de son lit que les parents auront pu personnaliser.

Pour les « bébés », le midi n'est pas forcément le moment de la première mise au lit.

En effet, la mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, ce qui repose sur l'observation fine des puéricultrices à l'égard de chaque enfant.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant pour quelque raison que ce soit.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le dortoir afin de ne pas déranger le sommeil des autres enfants.

- ***Pour la section des « grands »***

La sieste des « grands » se déroule après le dîner, vers midi. Chaque enfant retrouve son hamac.

Des hamacs sont disposés au sein de la pièce de vie.

Cinq lits cages sont disponibles dans la chambre voisine.

La section veille au maximum au respect du rythme. C'est-à-dire que si un enfant manifeste des signes de fatigue, il peut avoir accès à son lit.

La sieste est surveillée : une puéricultrice reste dans la pièce tout au long de la sieste pour rassurer. L'enfant qui continue à dormir n'est pas réveillé. Les autres sont levés en fonction de leur heure de réveil et peuvent profiter de la section d'à côté.

Après la sieste: la reprise des activités, les changes et le goûter

Au lever de la sieste, les enfants sont changés, habillés et reprennent leurs jeux.

Le goûter est proposé vers 15h00.

Pour les « bébés », le goûter se compose d'un biberon de lait et/ou d'une panade et d'un biberon d'eau.

Pour les « grands », le goûter se compose de fruits, ou d'une tartine, d'un produit laitier 2x/semaine et d'un gobelet d'eau.

La « vie à la crèche »

La communication :

Il existe **le cahier de vie** à la crèche. Fait d'observations, d'anecdotes, de photos, il retrace le séjour de l'enfant à la crèche. Il est rendu ponctuellement aux parents, notamment remis en fin de séjour.

La crèche est un lieu de rencontre et d'échange avec l'autre. C'est le premier moment de relation à l'autre.

La MCAE implique la découverte de la vie collective et des règles inhérentes à celle-ci. Différentes règles, connues et expliquées aux enfants, sont d'application au quotidien et sont régulièrement répétées. Ces règles n'ont pas pour objectif d'éduquer l'enfant. Ce rôle est évidemment laissé aux parents.

Il n'est toutefois pas accepté qu'un enfant fasse mal à l'un de ses copains.

Le quotidien est bercé par les jeux, les coins permanents, la découverte et l'exploration. Les doudous sont à disposition et une gestion différente de la tétine est appliquée (afin de favoriser le langage).

Les enfants sont invités à rester assis durant le repas, ce qui permet de maintenir un climat calme et serein.

Le soir, vers 17h30: le rassemblement des sections et le retour du soir.

Vers 17h30, les enfants de la section des « bébés » rejoignent la section des « grands » où se déroule le retour du soir.

Ce rassemblement permet la rencontre avec des copains d'autres tranches d'âge et la familiarisation avec les puéricultrices de la section d'en bas. Nous veillons évidemment à la sécurité des petits et leur proposons des jeux adaptés.

Le retour du soir est un moment d'échange avec les parents, où la puéricultrice prend le temps de relater la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, ...) et d'évoquer les anecdotes et observations de la journée.

LA SANTE DE VOTRE ENFANT

Régulièrement, une surveillance de la santé est organisée à la MCAE. En fonction de votre choix (limité ou universel), l'enfant sera vu par le médecin et la TMS (de l'ONE) munis de son carnet de santé. Il est obligatoire de laisser ce carnet de santé dans le sac de votre enfant afin que l'équipe puisse toujours avoir les informations nécessaires en cas de besoin.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant est malade et ne peut fréquenter la collectivité, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de garde d'enfants malades à domicile joignable au 081/40.91.60.

CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE

AVEC VOUS, LES PARENTS !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre MCAE.

Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la MCAE.

Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour tous.

Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents doivent informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, apprentissage de la propreté, ...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des aspects:

- Médicaux (pas d'administration de médicament sans prescription médicale ; Les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, sont invités à le reprendre) ;
- Administratifs (grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche) ;
- Et de sécurité (pas de collier ni de bijou ni tout objet présentant un risque pour l'enfant et/ou la collectivité, et en plus, nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant).

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Sachez que l'équipe et la responsable sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires et que celles-ci mettent tout en œuvre pour favoriser un accueil de qualité.